

Des clefs pour comprendre :

« Consensus différencié », « consensus différenciant »

C'est un processus de reconnaissance mutuelle qui passe par la formulation commune de ce en quoi nous croyons, tout en reconnaissant des accents spécifiques à chaque Église, sans que ceux-ci soient considérés comme séparateurs. Parce que le consensus est solide, les différences peuvent être perçues des richesses à partager ou à approfondir.

Cette méthode est utilisée depuis 1937 par le **Groupe des Dombes** (un groupe de prière, réflexion, discussion, composé de 20 prêtres et 20 pasteurs) créé à l'initiative du Père Paul Couturier. Elle a servi à la préparation du texte de **la Déclaration Commune sur la Doctrine de la Justification entre catholiques et luthériens (1999)**.

« Communion »

En 1937, le livre du père dominicain Yves Congar : *Chrétiens Désunis, Principes d'un œcuménisme catholique* prend la question de front. « Catholique » ne veut pas dire « l'Église Catholique Romaine », mais « koïnonia » ou « communion ». « L'œcuménisme commence là où l'on tient qu'aucune confession chrétienne ne possède en son état actuel la plénitude du christianisme. » Ses propos n'étaient pas recevables par la hiérarchie catholique à l'époque. Aujourd'hui, les avancées vers l'unité sont envisagées entre « communions » d'Églises mondiales.

Dans sa dernière publication, le groupe des Dombes a exploré le sens du mot « catholique », sur toute la terre et dans toute l'histoire : c'est la **plénitude de l'évangile pour toutes les cultures**. « Si les Églises cultivent la catholicité, alors elles pourront être un signe pour notre temps ». Ceci a du sens aussi pour les Églises évangéliques et pentecôtistes et contribue aux rapprochements.

Conseils d'Églises Chrétiennes

En 1971, le Conseil œcuménique des Églises, protestants et orthodoxes, propose de constituer des Conseils d'Églises chrétiennes dans chaque pays. Le Vatican donne son accord en 1975 pour que les catholiques s'y joignent.

En France, un contexte particulier dans un pays à dominante catholique, il a fallu du temps pour réfléchir à la façon de faire. La première rencontre inter-Églises entre catholiques et protestants au plus haut niveau depuis la Réforme a lieu en 1980 (avant, on ne se parlait pas!). Puis les Églises orthodoxes, arménienne et anglicane seront associées. Le **Conseil des Églises Chrétiennes en France** (CECEF) est constitué en 1987. Il est coprésidé par le président de la Conférence des Évêques de France, le président de la Fédération protestante de France et le président de l'Assemblée des Évêques orthodoxes de France.

<https://unitedeschretiens.fr>

Le **Conseil des Églises Chrétiennes en Franche-Comté** (CECFC) s'est constitué à l'occasion de la publication du document « Les Églises et l'Eucharistie » en 2007 à l'occasion du 400^{ème} anniversaire du miracle de Faverney. Depuis les responsables des Églises francs-comtois (les 3 évêques, l'inspecteur ecclésiastique de l'Église protestante unie Est-Montbéliard, des

prêtres orthodoxes et des pasteurs évangéliques) se retrouvent pour une réunion fraternelle annuelle.

Primauté

2024 Le dicastère pour l'unité des chrétiens publie « *l'Evêque de Rome. Primauté et synodalité dans les dialogues œcuméniques (...)* » Le principe de la **primauté du pape au service de la communion de l'ensemble des Églises chrétiennes** prend forme dans un long dialogue initié par Jean-Paul II avec les orthodoxes et les protestants dans l'Encyclique *Ut unum sint* sur l'engagement œcuménique de l'Église catholique en 1995. Il avait demandé aux différentes Églises de dire quel rôle pourrait être celui du pape. Tout comme, le patriarche œcuménique assure la communion entre les patriarches parmi les orthodoxes, sans relation d'autorité, le pape assurerait ainsi la communion entre les *koïnonia*, communions d'Églises mondiales.